

mènts politiques vont l'arracher à un repos qu'il ne goûtera plus que dans la tombe.

Quand la réunion des Etats généraux fut décidée, le clergé du bailliage de Péronne lui offrit le mandat de député.

L'abbé Maury allait donc se trouver sur un terrain plus brûlant, sur un théâtre plus difficile et plus dangereux, car la Révolution commençait à gronder. Son programme bien arrêté fut la défense du trône et de l'autel. Tout entier à son nouveau genre de vie, pour lequel il était plus particulièrement né, il devint encore meilleur député qu'il n'était bon prédicateur. Dans l'arène parlementaire, il se trouva plus à l'aise que dans la chaire, et cette lutte corps à corps et de tous les instants, était plus conforme à son caractère bouillant.

Une fois nommé, il se mit à étudier sérieusement toutes les questions de droit public, afin de remplir honorablement sa tâche. Aussi, son talent oratoire se développa rapidement, et il se plaça d'emblée à la tête des premiers orateurs de l'Assemblée. Ses discours, même improvisés, qu'il s'agisse de politique, d'industrie, de finances ou de religion, peuvent être cités comme des modèles d'éloquence.

La première fois qu'il prit la parole, ce fut pour combattre la proposition du fameux Telleyrand, demandant la confiscation des biens du clergé. Son zèle fut inutile. Un vieux Janséniste, du nom de Treillard, lui répondit par la curieuse raison suivante : « La propriété, c'est le droit d'user et d'abuser. Or, le clergé ne peut pas abuser, donc il ne peut pas posséder. » Maury, profondément indigné, se contenta de hausser les épaules. La proposition fut votée.

C'est pendant cette discussion que Maury, à la tribune, fut assailli par les hurlements de ses adversaires.

Sa voix domine le tumulte. Le président agite violemment la clochette pour rétablir le silence, et menace de rappeler à l'ordre le terrible orateur. Mais ce dernier n'y tient plus. « Eh ! pendez-vous-la donc au cou votre clochette, Monsieur le président ! » Cette pointe cruelle lui valut d'être écouté religieusement.

Mirabeau avait été fortement impressionné par ce jôuteur, et il résolut, dès lors, de se constituer son rival. Cette rivalité entre ces deux hommes extraordinaires durera jusqu'à la mort.

Dès ce moment, il partagea avec Cazalès l'honneur d'être le chef du parti monarchique, et tous deux justifèrent, jusqu'à la fin, la confiance de la noblesse et du clergé.

Lorsque la Constitution civile du clergé eût été votée, l'abbé Maury prévoyant les jours malheureux qui allaient se lever pour la France, voulut passer à l'étranger. Mais, reconnu à Péronne, il fut arrêté, reconduit à l'Assemblée, qui le réclamait et où il siégea de nouveau.

Pendant toute la durée de cette époque lamentable, il se tint constamment sur la brèche, combattit tous les projets révolutionnaires, et il est juste de dire que personne ne poussa aussi loin que lui le courage à résister aux sectaires et le mépris de leurs injures. Mais, la Providence permettait que ses efforts fussent sans résultats.

Son caractère impétueux lui permettait de traverser les groupes les plus nombreux, marchant toujours à la vapeur, comme un homme qui n'a pas de